ARRONDISSEMENT d _____ COMMUNE de _____ N°___ du registre _____ OBJET Compétence gaz

Nombre de Membres

Nombre de Membres présents_

en exercice___

Commune de

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

seance au
L'AN deux mil dix neuf, le à heures, le CONSEIL MUNICIPAL de légalement convoqué, s'est réuni en séance publique au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M.
Etaient présents : tous les membres en exercice à l'exception de: MM
 lesquels forment la majorité des Membres et peuvent valablement délibérer.

Monsieur le Maire expose que, comme indiqué dans ses statuts, le SIEM peut exercer, en lieu et place des Communes qui en font la demande, la compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution Publique de GAZ. Cette compétence consiste à contrôler le bon accomplissement du service public de la distribution de Gaz délégué à GRDF. En échange de cette mission, le SIEM devient l'autorité concédante.

Vu les statuts du SIEM;

Vu les compétences optionnelles prises à la carte et plus précisément la compétence optionnelle GAZ,

Considérant les besoins de la commune,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

- Décide de l'adhésion de la commune de la compétence optionnelle GAZ;
- Dorénavant le SIEM assurera en lieu et place de la commune la compétence « Organisation de la Distribution publique de GAZ»;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires au transfert de la compétence.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus. Les membres présents ont signé au registre après lecture faite (suivent les signatures).

Le Maire